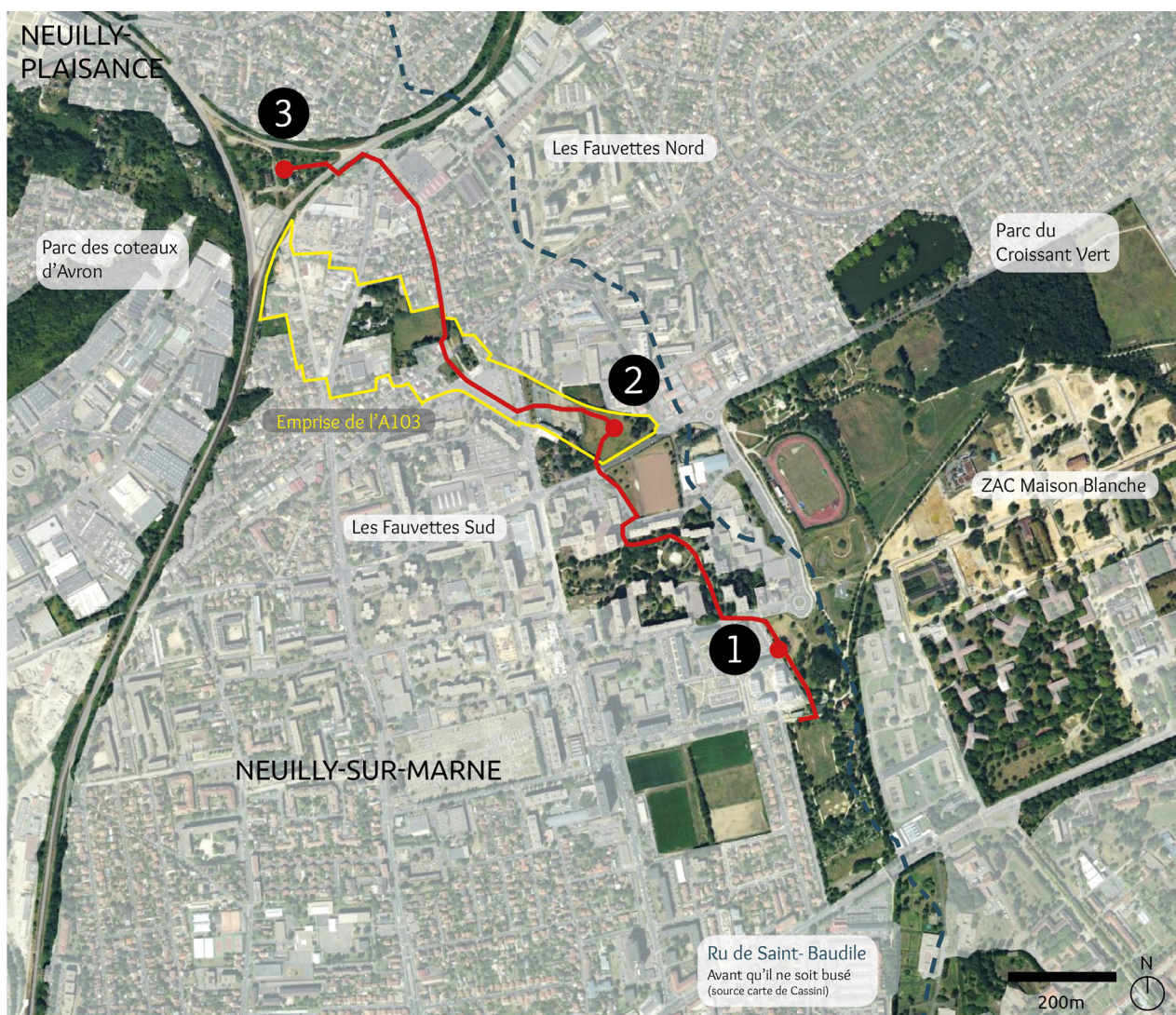


La biodiversité, une question de valeurs

Du ru Saint Baudile à l'emprise A 103,
un corridor écologique entre la Haute Île et le plateau d'Avron

9 juillet 2019



—● Tracé et arrêts du parcours



CONTEXTE

Le site de ce parcours, à Neuilly-sur-Marne, est principalement composé de foncier récemment libéré par l'Etat, à la suite à l'abandon du projet de l'A 103 par le SDRIF de 2013. Un projet ANRU a transformé considérablement le quartier d'habitat social, Les Fauvettes, que traverse l'emprise de l'autoroute A 103.

Au moment du parcours, le NPNRU Val Coteau, initié par la commune de Neuilly-sur-Marne et aujourd'hui porté par Grand Paris Grand Est (GPGE), est en attente de validation. Les deux nouvelles gares dont le projet du Grand Paris Express dotait la commune n'ont plus ni financement ni planning connu.

Ce parcours exploratoire est une occasion de découverte du terrain et de ses enjeux pour les services de GPGE, récemment constitués.

PARTAGER SES VALEURS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Un NPNRU peut-il conjuguer la fonctionnalité écologique de sa trame verte et bleue avec une densification urbaine ?

ENJEUX

Au SRCE, l'emprise A 103 figure comme composante de la trame verte et bleue reliant les parcs de la Haute Ile et du Plateau d'Avron. Tous deux sont considérés comme des réservoirs de biodiversité à l'échelle métropolitaine. Le projet NPNRU est encore à une phase susceptible d'intégrer des modifications. La biodiversité est reconnue comme un des enjeux du projet, mais la reconnexion des quartiers nord aux quartiers sud est un enjeu plus prégnant pour la collectivité. Un regard d'écologue ou de naturaliste, notamment sur la coulée verte, pourrait mettre à jour des solutions satisfaisantes pour ces deux aspects.

En pointant l'interconnexion de l'eau, du paysage et de la biodiversité, ce parcours est inscrit au croisement de la démarche BIODIVERSITÉ + des CAUE d'Ile-de-France et de l'animation du Plan de Paysage de Marne Confluence, portée par le Syndicat Marne Vive en partenariat avec les CAUE de Seine-et-Marne, du Val de Marne et de Seine-Saint-Denis.

Premier des 7 parcours organisés à la suite de l'AMI SRCE du ministère, cet arpentage a pour fonction de tester les outils créés par les CAUE d'Ile-de-France pour comprendre les valeurs et les besoins sous-jacents aux choix et aux arbitrages des différentes parties en présence dans un projet urbain.

LES ACTEURS CONCERNÉS

Ce parcours a regroupé 19 participants (non compris les personnes des CAUE) : différents acteurs impliqués sur ce territoire en renouvellement urbain (collectivités, association, ...), des acteurs institutionnels et autres experts des questions d'eau, de paysage et de biodiversité.

A ce stade du projet, maîtrise d'œuvre et aménageurs ne sont pas encore identifiés. Une minorité des personnes présentes avait une connaissance du site dans son ensemble.

LES MODALITÉS DU PARCOURS

Nous avons choisi de donner la part belle aux échanges autour de la biodiversité, par binôme ou en groupe, selon les étapes du parcours. Les acteurs présents étaient invités à présenter leur projet, leurs questionnements ou leurs points de vues pour nourrir les débats.

LE BIAIS

- La fonction « test » de ce premier parcours a eu pour effet une forte présence des professionnels des CAUE d'Ile-de-France, bien qu'il ne leur ait pas été demandé de remplir les questionnaires sur les valeurs, leur participation aux échanges et notamment leur conviction en matière de préservation de la biodiversité a été prégnante.
- La présence d'une chargée de mission politique de la ville de Neuilly-sur-Marne, a sans doute influencé les participants en ce qui concerne la prise en compte des habitants dans leur réflexion.
- Les participants ont été particulièrement séduits par les prairies installées sur l'emprise A 103, mais l'absence inopinée du chef de projet NPNRU a eu pour conséquence le manque de débat sur le projet.

PROTOCOLE DU PARCOURS

Le parcours a été ponctué par trois temps d'arrêt qui ont permis de questionner les valeurs. Deux questions ont été abandonnées dans les parcours suivants :

- Que craignez-vous de perdre sur ce site à l'horizon 2040 ?
- Qu'est-ce que la biodiversité peut apporter à ce site à l'horizon 2040 ?

Trois questions ont été conservées avec une légère reformulation et un changement d'axe pour la question 3 finalement centrée sur les principes d'actions pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité.

- 1 - Quel sens y a-t-il à préserver la biodiversité ?
- 2 - Quelles valeurs, selon vous, permettraient de dépasser les contradictions et faire de la biodiversité, un bien commun ?
- 3 - Quels sont les principaux freins à dépasser pour faire face aux enjeux locaux et planétaires ?

L'analyse qui suit s'appuie sur les réponses du carnet de questions distribué. Elle permet d'établir une définition commune à partir des définitions de chaque participant. Une interprétation plus globale vient donner un éclairage sur le sens donné à la valeur analysée.



« Ici, on entend les sauterelles et cela nous amène vraiment ailleurs. »

« On est pris dans l'obligation de construire parce qu'il y a une forte pression, et pour préserver les sites naturels et les espaces paysagers, c'est une lutte de tous les jours ! »

Les citations sont issues des paroles d'acteurs sur le terrain.

ARRÊT 1 - Ru Saint Baudile, Parc du croissant vert

Projet **Chemin des Parcs** du CD 93 : coopération de deux services départementaux et de la ville de Neuilly-sur-Marne ; alliance d'objectifs en termes de déplacements doux, de continuité écologique fonctionnelle et d'adaptation au changement climatique.

Ru Saint Baudile : sa réouverture est impensable actuellement du fait des mauvais branchement en amont. Un projet d'évocation du ru dans le paysage et de pédagogie en terme de cycle de l'eau est envisagé.

Les problématiques abordées

- Comment rendre l'eau, Marne et ru, perceptible, sensibiliser à sa présence et en faire un levier de l'adaptation au changement climatique ?
- Comment faire de l'eau pluviale une ressource du projet urbain ?
- Comment protéger la biodiversité face aux injonctions à construire ?
- Comment partager la connaissance pour partager les enjeux ?

Les valeurs récurrentes

1. Se ressourcer
2. Respect
3. Responsabilité

les + *

1. Vivre ensemble
2. Maintien de la vie sur terre

* : valeurs ajoutées à la liste proposées par les participants



« Aux Fauvettes, d'un côté on dédensifie et on consomme des espaces naturels de l'autre ! »

« Donner de la valeur économique à la biodiversité, ça permettrait aussi de poser les pieds dans le plat, et d'en imposer un peu plus dans les projets qui émergent ! »

ARRÊT 2 - NPNRU Val de Coteau

La maîtrise d'ouvrage du NPNRU Val de Coteau souhaite maintenir un corridor écologique mais la question de la fonctionnalité de ce corridor peut être posée.

La prairie, richesse pour les écologues, est vécue comme une coupure par les habitants. Les diagnostics écologiques, réduits à une simple alarme de présence d'espèces protégées, sont inutilisés dans la définition du plan masse du projet.

Agriculture urbaine, éco-pâturage, jardins partagés sont des solutions systématiquement mises en avant lorsqu'on envisage d'intégrer la biodiversité, alors qu'on aurait besoin d'accepter une plus grande quantité d'espaces moins gérés.

Les problématiques abordées

- Le bâti peut-il être support de biodiversité ?
- Comment intégrer les diagnostics écologiques dans la conception ?
- Comment résister à la pression foncière et préserver la biodiversité ?

« Quand on travaille dans la durée, il y a une confiance qui s'installe. »

les valeurs récurrentes

1. Respect
2. Collaboration
3. Engagement
4. Responsabilité

les +

1. Vivre ensemble



« Souvent on se dit que c'est comme ça que la réglementation a prévu de faire les choses, c'est comme ça qu'on a l'habitude de faire, et du coup, on va continuer à faire comme ça ! »

« C'est une responsabilité éminemment politique ! »

ARRÊT 3 - Triangle SNCF

Infrastructures SNCF : si la biodiversité est prise en compte dans les nouveaux projets ferroviaires, le problème reste entier pour le réseau existant. Même pour les nouveaux projets, sa prise en compte n'est pas nécessairement une garantie de bon fonctionnement.

La biodiversité pâtit notamment beaucoup des contraintes de maintenance du réseau. Toutefois, plusieurs actions favorables à la biodiversité ont été identifiées pour une future application.

En Seine-Saint-Denis, la grande majorité des parcs sont faits avec des terres de remblais, donc sur des sols artificialisés.

Les problématiques abordées

- Comment adapter nos modes de gestion des espaces liés aux infrastructures linéaires ?
- Comment lier sécurité et préservation de la biodiversité ?
- Qu'est-ce qu'un sol artificialisé ? A quelles conditions un sol peut-il être support de biodiversité ?

les valeurs récurrentes

1. Résistance au changement
2. Budget, finances et économie
3. Connaissance-expertise

les +

1. Organisation en silo/écologie non transversale
2. Absence de prise en considération sérieuse
3. Politique de spéculation foncière
4. Méfiance



OCCURRENCE DES VALEURS (toutes questions confondues)



LES VALEURS PRÉPONDÉRANTES

1 • RESPECT

Cette valeur a une dimension philosophique lorsqu'elle concerne le vivant, et c'est également une valeur «moyen» quand il est question de la prise en compte de l'«Autre».

Reconnaître le droit de la nature, faune et flore, à partager notre planète. Respecter la nature en tant qu'élément constitutif de notre existence. La recherche d'un équilibre où l'homme et la nature auraient chacun leur juste place.

Nécessité de respecter autrui. Un respect qui s'exprime par l'écoute, le dialogue et la prise en compte de chacun.

2 • RESISTANCE AU CHANGEMENT

Si la nécessité d'un changement (de paradigme, d'arbitrage, de formation, de gouvernance...), est clairement identifiée pour faire face aux enjeux planétaires, force est de constater une forte résistance à engager ces changements. Afin de vaincre ces résistances, courage, créativité, adaptabilité, transformations, remise en cause, conviction et persévérance sont

évoqués comme pistes d'actions. Entre les lignes, pour que le changement advienne, c'est le besoin de faire bouger les résistances de tous qui est souligné.

3 • RESPONSABILITÉ

La responsabilité est collective, individuelle, et également politique avec une conscience de l'intérêt collectif, de l'héritage dont nous sommes comptables envers les générations futures et de notre rôle dans la préservation de la biodiversité.

C'est une prise de conscience de notre impact sur le temps long et d'une urgence vis-à-vis du changement climatique, mais également à court terme en matière de santé et de ressources pour la ville et ses habitants.

C'est également un engagement, une volonté de prendre sa part dans l'action, d'être chacun à son échelle et sa mesure, un acteur engagé. Il n'y a pas de petite ou de grande responsabilité, à chacun d'engager la sienne.

4 • SE RESSOURCER

La vie urbaine, souvent agitée et bruyante, nous expose à des nuisances. Nous avons donc besoin de lieux et de temps pour se ressourcer, se relaxer, respirer. Le contact avec la nature nous offre un espace où nos sens ne sont pas agressés, un lieu calme, paisible, «comme une bulle dans la ville», rejoignant le concept d'oasis urbaine, où l'on peut écouter la nature, l'eau et les animaux, respirer un air pur.

Au-delà d'un ressourcement du corps, la nature a également une fonction psychique. À son contact, nous nous reconnectons à nous-même, notre condition d'homme, notre liberté, notre capacité à nous émerveiller. Elle nous offre la possibilité de nous évader du collectif, nous sentir ailleurs, plus proche de nous-même.

ÉCLAIRAGE SUR LES VALEURS MOYENNES ÉMERGENTES

Certains éléments transversaux ressortent de l'analyse globale des questionnaires

- La valeur Vivre Ensemble ne figurait pas dans la liste des propositions de valeurs de ce parcours test, elle a été ajoutée par un quart des participants. Cette notion semble se développer dans deux directions : la biodiversité comme vecteur de lien social (aménités, équilibre mental, partage, faire ensemble), ainsi que la nécessité pour l'homme et la nature de vivre ensemble (respecter les droits de la nature, reconnaître les services qu'elle nous rend et le lien qui existe entre nature et bien-être de l'homme, trouver des modes de vie capables de la protéger).
- La meilleure prise en compte de la biodiversité concerne tout le monde : les politiques, les professionnels et les habitants. Pour un changement efficace, il ne faudra laisser **personne de côté**. Le dialogue, l'écoute, la coopération, la transmission culturelle, l'honnêteté, le partage, la confiance seront nécessaires.
- L'homme dépend de la biodiversité et il est nécessaire de reconnaître son rôle majeur en terme de services écosystémiques, de santé physique et mentale, de bien-être, de créativité, de survie.
- Politiques et professionnels doivent explorer de nouvelles façons de faire, pour mettre en place une stratégie qui réponde à l'urgence climatique et à la crise de la biodiversité. Le courage, l'engagement et la prise de risque sont nécessaires pour porter une vision qui n'est plus sur le long mais sur le moyen terme. Il s'agit à la fois de transformer les systèmes organisationnels, les modèles économiques, les équilibres des arbitrages, la capacité des projets à s'adapter au contexte et à réévaluer les options au fur et à mesure.
- Le modèle de développement urbain actuel est à revoir, en requestionnant la réglementation, la politique de spéculation foncière, la prise en considération de la biodiversité, les effets de mode et les visions court-termistes.

PISTES D' ACTIONS IDENTIFIÉES

- 1 - Faire émerger une culture commune (élus, professionnels, habitants) de la biodiversité.
- 2 - Repenser l'arbitrage au bénéfice de la biodiversité et au détriment de l'économique.
- 3 - Transformer le regard sur les espaces végétalisés et les voir comme des équipements publics.
- 4 - Oser faire autrement, même si c'est difficile.
- 5 - Faire des choix, avoir une vision, l'assumer, avoir du courage.
- 6 - Intégrer les diagnostics écologiques pour décider de la transformation de l'espace.
- 7 - S'appuyer sur le réseau plus que sur un fonctionnement en silo.

CONCLUSION

Cet arpentage de terrain a permis la prise de conscience de la variété des points de vue sur un même objet. A titre d'illustration, la prairie est à la fois perçue comme une barrière difficilement franchissable pour les habitants, un espace de faible intérêt écologique pour la maîtrise d'ouvrage, et un espace rare à préserver du fait de sa gestion restreinte, pour l'écologue.

La nécessité d'un arbitrage politique partagé est apparue afin de résoudre l'injonction contradictoire de développer l'urbanisation dense de ce territoire fortement soumis à la pression foncière, et de préserver une biodiversité qui n'a pas aujourd'hui les armes pour combattre à égalité avec les intérêts économiques. Si on peut observer une large prise de conscience individuelle, il semble qu'un travail important reste à faire dans la sphère professionnelle.

Les participants à ce premier parcours avaient à répondre à un total de six questions sur les valeurs, ce qui est apparu beaucoup trop contraignant et nous a amené à une reformulation et à une réduction du nombre des questions.

Le format a séduit notamment les participants du CD 93 et une éventuelle adaptation de l'outil à certaines routes départementales est envisagée. Par ailleurs, le projet du Chemin des Parcs qui était un peu «en dormance» pourrait être relancé sur le tronçon de Neuilly-sur-Marne.

Avec la participation de :

